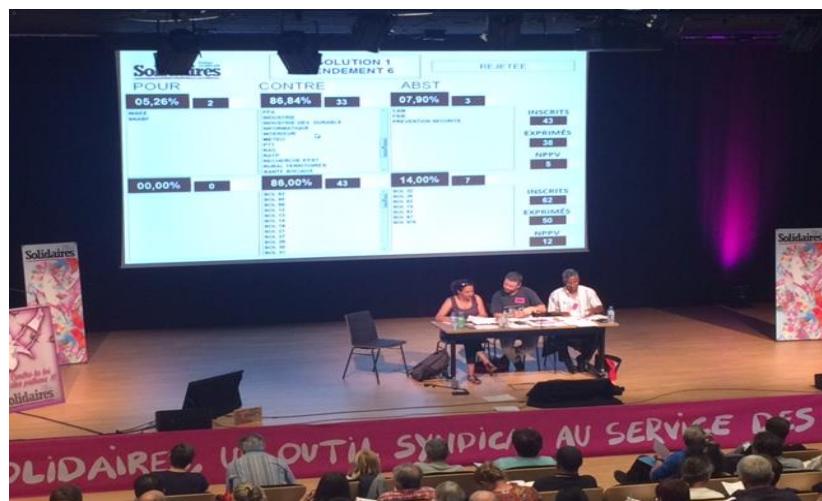


7ème CONGRES **SOLIDAIRES** à SAINT-BRIEUC

58 : c'est le nombre d'années séparant le plus âgé et la plus jeune des congressistes !

Mais à vrai dire, ici le fossé des générations, on le saute à pieds joints !



Au deuxième jour, les congressistes sont très studieux.

Répartis en commissions de travail dès hier après-midi, ils ont voté des résolutions et des amendements (Livret 2), dans un climat assez tendu parfois. Les échanges sont vifs, et tous les textes proposés sont rarement adoptés. Le fonctionnement de l'Union est simple : « un syndicat, une voix ».



De nombreuses motions reposent sur des craintes sociales, nées de l'arrivée de Emmanuel Macron au pouvoir. Pour beaucoup, les résultats de l'élection présidentielle sont la conséquence des politiques d'austérité et antisociales menées depuis des décennies en particulier pendant le quinquennat d'Hollande. Mais si l'élection de Macron s'inscrit dans cette continuité elle aura comme conséquence une accélération de ces politiques.



« L'objectif du gouvernement et du patronat est bien de mener une guerre de classes, pour mettre la France à l'heure de la mondialisation capitaliste libérale (...) résister aux attaques et organiser la contre-offensive est une nécessité vitale et notre première responsabilité en tant qu'organisation de lutte de classes »
(Extrait Motion d'actualité - Front Social)



Une question est régulièrement posée : pourquoi attendre la rentrée pour construire la résistance ? La lutte pour le droit des travailleuses et travailleurs se construit dès maintenant et se poursuit cet été.

« Le code du travail, qui synthétise depuis plus de 100 ans de luttes (...), est attaqué dans son essence même. Les travailleurs et travailleuses sont menacés de se retrouver en 2017, par ordonnances, autoritairement, sous le joug du lien de subordination patronale sans contrepartie, ni garde-fou »
(Extrait motion d'actualité Union Solidaires Yvelines)



Formation ?

Le rapport d'activité du CEFI Solidaires (Centre d'études et de formation interprofessionnel) <https://www.solidaires.org/-Le-CIFI-> a été présenté. Depuis 2014, la formation syndicale interprofessionnelle s'est développée pour les adhérent-e-s, tant au niveau local que national.



On compte plus de **4000 stagiaires en 2016**, un chiffre qui a doublé depuis 2011.

En comparaison avec les autres confédérations syndicales, le volume d'activité de formation interprofessionnelle est conséquent, et de nouveaux adhérents (ex-CGT ou autres) sont nombreux à souligner leur satisfaction de trouver des stages qui répondent à leurs besoins.

Près de la moitié des bénéficiaires de formation sont des femmes, et les stagiaires sont pour 31 % des fonctionnaires et pour 43% sous statut privé.



Le CEFI publie des cahiers et des manuels de formations syndicales. La modification des instances représentatives et du droit syndical, les évolutions juridiques (LSE, Rebsamen, Macron, El Khomri...), la multiplicité des formations et l'évolution des pratiques l'obligent à produire des rééditions et des mises à jour. Ces cahiers de formation contiennent des éléments sur la pratique syndicale, et n'existent pour l'heure que sur support papier. Une évolution numérique est à l'étude.

On en a rapporté !